



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

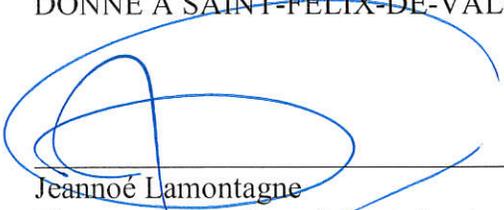
AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 14 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N^o 418-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 381-2020 RELATIF À LA CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Toute personne intéressée peut obtenir une copie en écrivant à l'adresse courriel suivante : secretariat@st-felix-de-valois.com, pendant les heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce seizième jour du mois de juin deux mille vingt et un.



Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et sur le site Internet de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 12 h, le seizième jour du mois juin deux mille vingt et un.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce seizième jour du mois juin deux mille vingt et un.



Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier